

Le Petit Croset

Montagne située sur le territoire de la commune de l'Abbaye. On y accède par le chemin rapide, en très mauvais état par endroits, qui monte en direction du Mont-Tendre depuis sur le Crêt, à l'Orient.

Le chalet, moderne, suite à sa reconstruction après l'incendie de 1953, ne présente aucun signe particulier en ce qui concerne son architecture. Le pâturage par contre, dans les bas de cet alpage, au niveau des 4 puits, est d'une beauté remarquable, avec vue sur le Mont-Tendre se profilant en arrière-plan. C'est là l'un des beaux coins de cette sommité, plein de charme, très esthétique, et la présence de ces quatre puits situés à faible distance les uns des autres, ne laisse pas d'intriguer. Il faut très certainement comprendre que c'était ici même la conjonction de plusieurs pâturages et que l'endroit étant propice à l'alimentation du bétail en eau, chacun se devait d'y construire un puits. D'où ces 4 puits, qui auront donné nom à cette clairière hors du commun.

33 Le Petit Croset

Propriétaire	: Hoirie Massy, L'Orient
Exploitant	: Pasche Maurice, Gimel et Caillet Pierre, L'Orient
Altitude	: 1300 - 1470 m (bâtiment: 1373 m)
Surface pâturable épurée	: 45 ha
Charge en 1973	: 1 cheval 32 vaches 23 veaux
Provenance du bétail	: 16 vaches et 8 veaux de la plaine, le solde de la zone de montagne
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: centrifugation sur place. On vient chaque matin chercher la crème depuis L'Orient pour l'expédier en gare du Sentier à destination de Lausanne. Les résidus sont consommés par 28 porcs. La traite mécanique fonctionnant avec un moteur à essence est installée
Personnel	: un vacher passe la saison à l'alpage

Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage se situe à la limite de la commune du Chenit sur laquelle il empiète légèrement. Son terrain descend vers le nord-ouest et vers l'ouest en pente moyenne à modérée sur laquelle se forment quelques replats. Il s'aplanit dans le bas aux environs des 4 Puits et de la Queue du Grand Essert. Sur les parties plates et dans les combes, on trouve une couche suffisante de terre végétale. Ailleurs, le sol est moins profond en général. De nombreux blocs apparaissent en surface. On a soustrait de l'aire de parcours les régions trop boisées. Il subsiste néan-

moins par endroits un taux de boisement assez élevé sur le pâturage où des arbres pourraient être coupés. On peut voir par places de nombreux sapelots dont on devrait entreprendre l'essartage. Sur les surfaces ombragées, il croît passablement d'adénostyles. Le fourrage est de très bonne qualité, surtout sur la moitié inférieure. Dans le haut, le pâturage emprunte un combe à son extrémité où il pousse quelques vératres parmi l'herbage. Les nombreuses fentes et trous qui se sont creusés dans la roche par endroits pourraient présenter quelque danger pour les animaux.

On parvient à cette exploitation depuis le village de l'Orient sur la commune du Chenit. Le chemin d'accès est asphalté jusqu'à La Pièce Chez Marc, soit sur environ la moitié de sa longueur. Le bétail dispose de 4 parcs avec lesquels on pratique le pâturage tournant. Deux des quatre puits se situent sur le pâturage. L'un d'eux alimente un abreuvoir muni d'un flotteur placé en contrebas. Une pompe est installée à l'autre puit. Près du bâtiment se trouve une citerne où l'on doit également pomper l'eau. Dans la combe de l'extrémité supérieure, une source alimente un bassin. Le chalet contient une réserve de fourrage sec qu'on a amenée. Pour la litière dans les écuries, il est fait usage de paille. On entasse le fumier à même le sol près du bâtiment, puis on le répartit sur la prairie en fin de saison. Pour ce faire, on a recours à l'épandeur qu'on charge à la machine. Une fosse de 12'000 l recueille les déjections liquides. Sa vidange est pratiquée à l'aide d'une bossette à pression. La fumure chimique appliquée annuellement comprend 4000 kg de scories Thomas et 1000 kg de sel de potasse, engrais qu'on sème l'automne avec le tracteur.

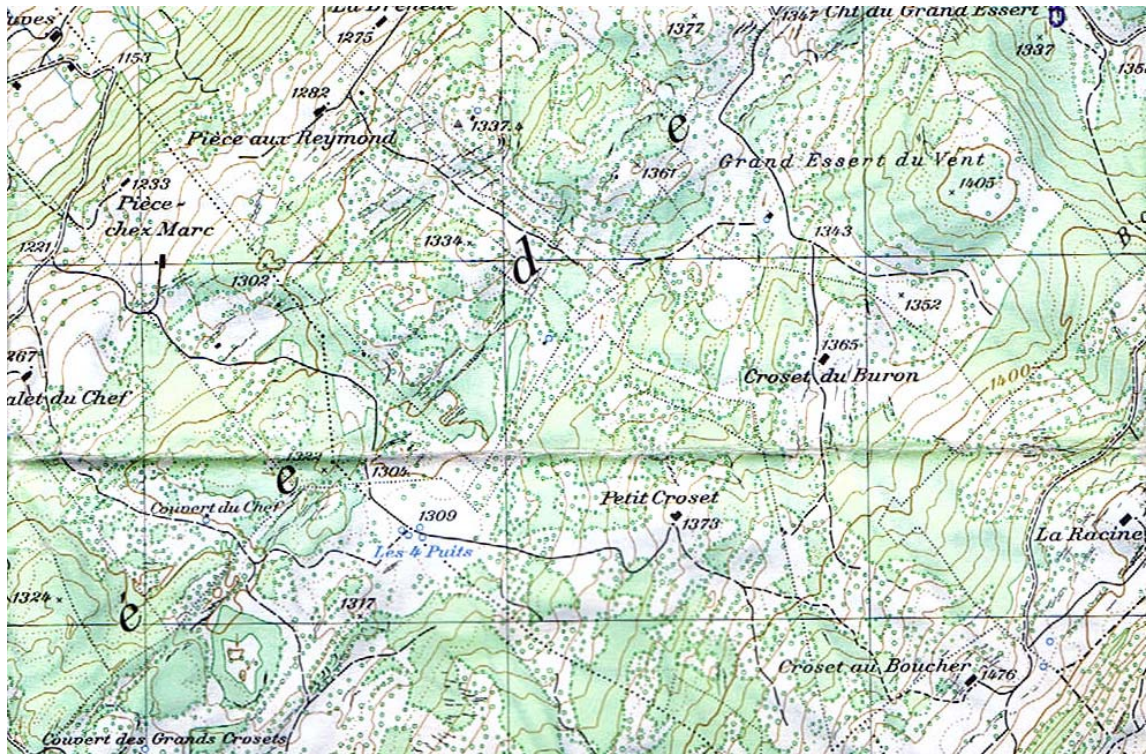
Bâtiment

L'ancien chalet ayant été détruit par un incendie, on a reconstruit en 1953 le bâtiment actuel. Il s'agit d'une construction en maçonnerie avec toiture de tôle. L'habitation est formée de 3 chambres situées à l'étage et d'une belle cuisine au sol carrelé. On dispose en outre d'une chambre à lait et d'un réduit pour la farine. L'eau de la citerne doit être pompée manuellement dans un petit réservoir d'où elle parvient au robinet de l'évier. Une autre pompe se trouve à la chambre à lait pour le lavage des ustensiles. Une bouteille de butane distribue le gaz d'éclairage sur tout le rez-de-chaussée.

Deux écuries doubles communicantes offrent 60 places à vaches. Seule une rangée de couches reste dépourvue de crèches. Au centre, on trouve des allées en béton avec caniveaux d'écoulement. Les couches sont revêtues de bois. Côté nord-ouest du chalet, on a construit une porcherie en 1965.

Améliorations à effectuer

- entreprendre l'essartage des sapelots et diminuer le taux de boisement dans les régions favorables à la croissance du fourrage
- intensifier la fumure par places sur la moitié supérieure
- agrandir la surface bétonnée à la sortie des étables



Carte fédérale, Le Marchairuz, 2000.



La vaste et magnifique clairière des Quatre Puits, dans le bas de l'alpage du Petit Croset.



Le bétail, après des jours de pluie, se prélassse au soleil. Il est bien !



L'un des 4 puits.



Un autre de ces quatre points d'eau situés à faible distance les uns des autres comme on l'a déjà indiqué plus haut. Site probablement unique sous cette forme dans tout l'arc jurassien. Une particularité à ne manquer sous aucun prétexte !



Le chalet, dans les hauts de la pâture, incendié en 1953, a été reconstruit sous une forme naturellement moderne.



Sur le chemin du Mont-Tendre. Le royaume des lapiaz.



En redescendant, au-dessus de la Pièce Chez Marc, un joli couvert avec citerne entourée d'un mur de pierre sèche.

Le feu détruit un chalet

Mercredi après-midi, vers 16 heures, alors que toutes les bêtes étaient rentrées, le feu s'est déclaré dans la cuisine du chalet de la montagne du Croset appartenant à la famille Massy, de l'Orient.

Le berger étant seul sur les lieux, il ne put faire autre chose que de sauver le bétail. Ce ne fut pas une petite affaire que de faire sortir les quelques soixante bêtes alpent sur la montagne. Il n'y a que la perte d'un veau à déplorer. Par contre, tout ce que le chalet contenait de matériel a été détruit.

On comprend que l'alarme n'ait pas pu être donnée immédiatement, le bâtiment incendié se trouvant à six kilomètres de l'Orient. Néanmoins, quelques pompiers se sont rendus sur les lieux et n'ont pu que contempler les restes fumants et calcinés.

Si des réparations importantes avaient modifié l'aspect du chalet, il n'en est pas moins vrai que son édification datait de plus de deux siècles et demi. En effet, en examinant les débris de poutres, on a pu relever la date de 1772.

La montagne était amodiée par M. Humbert, de Burtigny.

La disparition du chalet, au milieu de la campagne d'alpage, pose des problèmes urgents qu'il s'agit de résoudre. Des mesures ont été immédiatement prises afin de fournir un abri provisoire tant au troupeau qu'au berger. Le troupeau se composait presque uniquement de jeune bétail et de quelques vaches. Les quelques fromages déjà fabriqués depuis le mois de juin sont naturellement restés dans les flammes.

Le chalet du Croset étant depuis des générations la propriété de la famille Massy, on comprend qu'outre la perte matérielle il y ait là une perte sentimentale. Que de beaux souvenirs s'en sont allés en fumée.

Les chalets du Jura ne craignent ni l'avalanche, ni les chutes de pierres. Seul, et rarement, l'incendie peut causer leur perte.

Comme dans la chanson, nous pouvons penser que l'an prochain il y aura sur la montagne un nouveau chalet, plus beau qu'avant.